



Ein Behinderter zur Integration

Besonders in diesem Jahr, welches das Jahr der Behinderten ist, hört man oft die Worte "Integration der Handkapierten".

Integration heisst ja Wiedereingliederung, jedoch sollte man die Integration, meiner Meinung nach als Betroffener, in zwei verschiedene Formen einteilen: Die erforderliche und die mehr joviale Integration. Bei der ersten Form geht es um die immer wieder gestellte Forderung der Behinderten, öffentliche Gebäude, wie Postämter, Bahnhöfe, Ministerien usw. sowie öffentliche Einrichtungen wie Unterführungen, Bürgersteige, öffentliche Notorte ... "behindertengerecht" zu konstruieren, d.h. so, dass es einem Rollstuhlfahrer möglich ist, ohne grosse Hilfeleistung allein hier zurechtzukommen. Dasselbe gilt auch für die Benutzung öffentlicher Verkehrsmittel wie Autobus, Zug, Flugzeug oder Geschäftszentren jeder Art. Unnötige Treppenhindernisse sollen verschwinden.

Natürlich ist der Wunsch, sich auf eigene "Behinderntenfüsse" zu stellen, sehr relativ. Denn die wenigsten Handkapierten werden gänzlich ohne fremde Hilfeleistung dasselbe verrichten können wie Nichtbehinderte.

Die zweite Form der Integration, eine mehr oder weniger joviale Integrationsart, sollte jedem Behinderten, wenn möglich, die Voraussetzung schaffen, am öffentlichen Leben teilzunehmen. Gemeint ist hierbei Kino- und Theaterbesuch, sowie Besuche in Gast- bzw. Wirtshäusern als auch die ermöglichte Teilnahme an Reiseveranstaltungen, Tanzabenden, Musikkonzerten... Weiterhin gehört auch zu diesem Punkt die Akzeptation und die geistig-moralische Haltung der gesunden Mitbürger gegenüber dem behinderten Menschen.

Zu dem letzteren Punkt kann ich aber nur betonen, dass auf diesem Gebiet schon sehr viel, auch hierzulande, geschehen ist.

Abschliessend folgende Bemerkung: Ein Handkapiertter Mensch ist im Grunde nichts anderes, als jemand, der das Pech hat, dass seine körperlichen oder geistigen Fähigkeiten aus irgendeinem Grund geschädigt bzw. nicht so gut entwickelt sind, wie bei einem Gesunden H.K.

étudiant au Centre Emile Mayrisch, Dudelange

Par le contact personnel avec des handicapés on ressent en effet, un grand besoin d'une intégration dans notre société, or ce processus d'intégration posera maints problèmes.

Comme il ressort du texte précédent, la suppression des barrières architecturales constituerait aux yeux du handicapé, une approche importante dans la résolution du problème. Effectivement c'est assez décourageant de constater les difficultés d'accès aux différents lieux publics qu'éprouve quelqu'un qui se déplace en chaise roulante. Nombreuses sont les possibilités de construire des bâtiments publics de manière à les rendre accessibles aux personnes handicapées. Les efforts réalisés dans ce domaine sont déjà assez remarquables pour les constructions ré-

centes et nous ne devons oublier qu'une situation idéale ne sera atteinte d'un coup.

A mon avis, un premier pas important à faire, afin de promouvoir l'intégration, serait une plus grande information (émissions télévisées, conférences...) de la société sur le handicapé lui-même ainsi que sur ses problèmes. Ce n'est que dès lors que chacun de nous autres valides pourra comprendre ce que signifie "être handicapé" et pourra rencontrer aussi l'invalidé d'une manière humaine naturelle, où ne prédominent plus les sentiments de gêne et de pitié.

Un tel contact social pourra être favorisé à travers l'intégration dans les écoles publiques de classes spécialisées pour enfants et adolescents handicapés. Naturellement de telles mesures impliquent de nombreuses réformes qui ne peuvent se faire que progressivement. Et ce contact doit se prolonger au-delà de l'école. L'accès des handicapés aux clubs des jeunes (scouts Gamma ...) ne peut que le favoriser.

De même ces approches faciliteront plus tard une intégration professionnelle de l'infirme qui fait surgir de nouveaux problèmes. L'engagement de handicapés dans des services publics où travaillent d'autres jeunes, constitue déjà un début prometteur.

Un autre problème essentiel se posant aux invalides, est celui de mener une vie plus ou moins indépendante, étant donné leur dépendance d'un tiers. Peut-être la création de communautés d'habitation résoudra quelque peu ce problème.

Ces quelques propositions n'ont de loin pas l'ambition de résoudre le problème présent mais n'ont pour but que d'inciter les lecteurs à se faire quelques réflexions sur le problème manifeste.

Or nous devons nous rendre compte que toute la société ne pourra être réformée mais qu'il est du devoir de ceux qui disposent de toutes les facultés, qui font précisément défaut au handicapé, de le préparer lui-même à son intégration sociale et de tenter tout ce qui est possible afin de permettre la meilleure intégration possible des handicapés, car l'intégration parfaite et totale sera-t-elle jamais réalisable? C. de Waha

